

Les grands éleveurs et cultivateurs qui accaparent des terres en Amazonie brésilienne ne sont généralement pas inquiétés. Une étude fait le point

# Les voleurs de terres restent impunis

EDUARDO CAMPOS LIMA\*

**Brésil** ► Selon une étude publiée fin juillet par l'organisation non gouvernementale brésilienne Imazon, qui promeut la conservation et le développement durable dans la région amazonienne, seule une toute petite partie des poursuites judiciaires contre les occupants illégaux de terres publiques en Amazonie brésilienne ont abouti à des condamnations. Il s'agit en général de grands éleveurs de bétail ou de riches cultivateurs.

Dans ce rapport<sup>1</sup>, les avocates Brenda Brito et Lorena Esteves ont analysé 526 décisions de justice relatives à l'invasion de terres dans les Etats de la région amazonienne, couvrant 78 affaires déposées jusqu'en mai 2022.

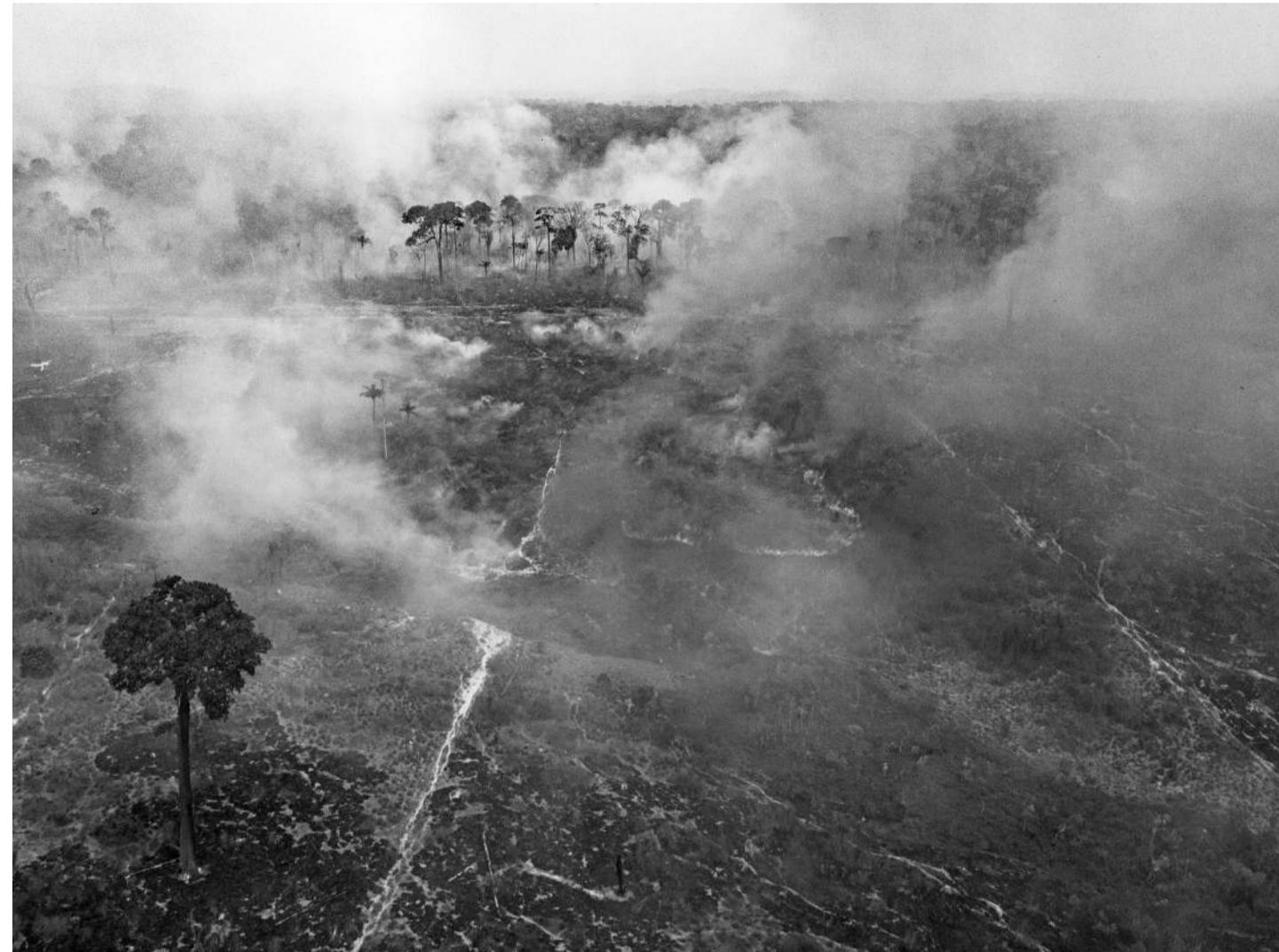
Parmi ces poursuites judiciaires, seulement 7% des décisions ont été des condamnations. La plupart des affaires se sont soldées par un acquittement (35%) ou par la prescription (33%). Dix pour cent des affaires ont été classées sans suite. Sur les 193 accusés, seuls 24 ont été condamnés.

Parmi les motifs d'acquittement, le manque de preuves suffisantes est particulièrement important. Dans de nombreux cas, par exemple, aucune étude technique n'a été réalisée pour prouver la falsification des documents présentés par les accusés pour revendiquer la propriété foncière, ce qui a rendu leur condamnation impossible.

## Falsifier les titres, le «grilagem»

Souvent, les magistrats ont jugé que les accusés avaient acheté des terres publiques aux envahisseurs initiaux sans le savoir. Ils ont également estimé qu'il n'existe aucune preuve que les envahisseurs, qui avaient vendu les terres, avaient reçu un paiement.

Ce sont souvent de grandes étendues de terres qui sont concernées. Dans près de la moitié des procès, la superficie des zones envahies n'était pas indiquée, mais dans 18% d'entre eux, les territoires dépassaient les 10 000 hectares. Dans 8% des cas, les terres envahies comprenaient même plus de 50 000 hectares.



Les grands éleveurs n'hésitent pas à brûler illégalement les forêts pour y faire paître du bétail. Ici, une aire déforestée près de Novo Progresso, dans l'Etat du Para. KEYSTONE

L'étude a également mis en évidence la lenteur des procès. Leur durée moyenne était de six ans. Cependant, dans 35% des cas, elle dépassait cette période, atteignant parfois neuf ans. Dix-sept pour cent des procès ont duré entre treize et dix-huit ans.

Une grande partie de l'Amazonie est constituée de terres appartenant à l'Etat brésilien, de réserves environnementales ou de projets de peuplement. Ces derniers comptent sur des terres publiques destinées à la réforme agraire. Elles sont cependant fréquemment envahies par des criminels – souvent des éleveurs possédant des propriétés dans la région – qui les déboisent, les occupent pour l'élevage ou l'agriculture, ou les vendent.

Au Brésil, ces envahisseurs sont connus sous le nom de *grileiros* (terme dérivé de *grilo*,

qui signifie grillon). Il était – et est toujours – courant pour les voleurs de terres de falsifier des titres de propriété en les plaçant dans une boîte contenant un grillon. Après plusieurs jours de contact avec le papier, le grillon tache et endommage le document, le faisant ressembler à un acte ancien. Ce délit est devenu connu par le mot de *grilagem*.

## Un Etat déficient

«Nous avons identifié plusieurs problèmes, dont beaucoup ne relèvent pas du système judiciaire lui-même. C'est le cas de la loi qui définit le délit d'invasion de terres. Elle date de 1966 et est insuffisante; elle prévoit une peine de seulement six mois à trois ans de prison», a déclaré Brenda Brito. Si la législation prévoyait une peine plus longue, le délai de prescription

n'expirerait pas aussi rapidement, ajoute-t-elle. Par ailleurs, Brenda Brito et Lorena Esteves assurent que l'appareil d'Etat brésilien est aussi mal équipé pour combattre le phénomène. Des agences gouvernementales comme l'Institut national de colonisation et de réforme agraire (INCRA) manquent de techniciens et d'infrastructures.

Les avocates relèvent que dans de nombreuses affaires juridiques où les informations de l'INCRA auraient été cruciales pour aider les procureurs de la justice à instruire les procès, celles-ci n'étaient pas disponibles. «Les procureurs ont besoin d'un soutien technique spécialisé, qu'il n'est pas toujours possible d'obtenir. Le gouvernement brésilien doit investir davantage dans les enquêtes et la répression de ces crimes», déclare Brenda Brito.

Au-delà, la corruption entraîne tout progrès. La juriste explique que de nombreux envahisseurs entretiennent des liens étroits avec les pouvoirs exécutif et législatif. De nombreux voleurs de terres sont souvent eux-mêmes des hommes politiques. Il n'est pas rare qu'ils tentent d'assouplir encore les lois sur les titres de propriété foncière ou d'atténuer le crime de *grilagem*.

Si les condamnations sont rares, il faut comprendre que la plupart des crimes d'appropriation de terres ne parviennent même pas jusqu'au système judiciaire. Maria Petronila Neto, coordinatrice nationale de la Commission pastorale de la terre, une organisation de l'Eglise catholique brésilienne qui soutient les luttes des paysans et des travailleurs ruraux pour la réforme agraire

le rappelle: «L'impunité est omniprésente. Parce que les envahisseurs sont puissants, ils ne sont jamais poursuivis», explique-t-elle.

## Criminalisation des paysans

Il faut dire que la répression est implacable contre les mouvements populaires luttant pour la réforme agraire et encourageant l'occupation des terres par les paysans et les travailleurs ruraux sans terre. «Les mouvements sociaux qui luttent pour la réforme agraire sont systématiquement criminalisés», déplore Brenda Brito.

Petronila Neto affirme que les *grileiros* sont responsables de dizaines et de dizaines d'homicides chaque année. Leurs cibles incluent les travailleurs sans terre, les autochtones et les *qui-lombolas* (descendants d'esclaves africains qui se sont échappés et ont fondé leurs propres communautés à l'époque où l'esclavage était légal au Brésil, entre 1500 et 1888).

Le Brésil est l'un des pays où la concentration foncière est la plus élevée au monde. Dans ce géant sud-américain, les 2400 plus grandes exploitations agricoles (soit seulement 0,04% des propriétés rurales) occupent 15% de la surface productive du pays, tandis que 4 millions de petites propriétés rurales occupent 12,8% de la surface productive.

Les terres publiques accaparées par les *grileiros* doivent être récupérées par l'Etat et redistribuées dans le cadre de la réforme agraire, estime Claudinei dos Santos, coordinateur du Mouvement des travailleurs ruraux sans terre (MST) dans l'Etat de Rondônia. «C'est en partie à cause des *grileiros* que la réforme agraire progresse si lentement», assure-t-il. C'est pourquoi une des stratégies du MST consiste à occuper les terres envahies par ceux-ci. «Lorsque le mouvement occupe ces terres, il dénonce auprès de l'Etat qu'un crime y est commis. En même temps, il souligne que la réforme agraire doit y être mise en œuvre, avec sa distribution aux familles sans terre», conclut-il.

<sup>1</sup> «Existe punição para grilagem na Amazônia?» imazon.org.br/wp-content/uploads/2025/07/Estudo-Grilagem.pdf

\* Collaboration: Christophe Koessler

Agenda de la solidarité

## CINÉMAS D'AFRIQUE

### FESTIVAL

14 AU 17 AOÛT

Le festival du film africain est de retour à Lausanne. Cette année, l'Angola est à l'honneur, mais de nombreux longs et courts métrages sont proposés en provenance de plus de vingt pays. Au programme au Casino de Montbenon: un panorama du cinéma actuel (2023-2025) et six films récemment restaurés, dont un grand succès du cinéaste Malien Souleymane Cissé (*Dem Muso*), un film de la réalisatrice Sarah Maldoror et deux films de Djibril Diop Mambety (Sénégal). Des projections gratuites en plein air sont offertes au théâtre de Verdure et des concerts, dont l'artiste angolais Bonga samedi.

cine-africaine.ch/programmation-2025-fr47116.html

## PARCOURS MIGRATOIRES

### EXPOSITION

22 AU 24 AOÛT

«Toutes les routes mènent à Lancy», assurent l'ONG Helvetas et l'association Lancy d'autrefois en organisant une exposition sur les parcours migratoires dans cette ville de la périphérie de Genève. L'accent est mis sur la migration liée à la formation et à l'éducation. «En présentant des histoires personnelles d'hier et d'aujourd'hui, l'exposition vise à montrer les potentiels de la migration – tant pour les pays de départ que pour les pays d'accueil – tout en évoquant les défis importants qu'elle soulève», indiquent les organisateurs. L'événement invite également les visiteuses à questionner leur propre histoire migratoire.

A la Salle paroissiale du 6, chemin de l'Epargne, Lancy (GE). Vernissage le 22 août à 18h30.

## INCLUSION DANS LA COOPÉRATION

### CAFÉ-DÉBAT FGC

4 SEPTEMBRE

Quelle place pour l'inclusion et la formation des enfants et jeunes en situation de handicap dans les projets coopération au développement? Trois intervenant-es de terrain viendront raconter leurs expériences dans le domaine lors d'un café-débat organisé par la Fédération genevoise de coopération (FGC): Wilfredo Salazar, directeur de Los Angelitos, association partenaire de Eirene Suisse au Salvador, Raymond Sekpon, directeur d'ASUNOES au Bénin (associé à l'ASED) et un-e représentant-e de Kallpa au Pérou, présenteront leurs projets respectifs. Le 4 septembre, à la salle Eckenstein de la FGC (22A rue Rothschild) et en visio, à 12h30. Inscriptions: fgc.ch/agenda

## MÉMOIRE ET RÉSISTANCE

### FESTIVAL PALESTINE

12-14 SEPTEMBRE

Table-ronde, projections, ateliers, concerts, activités artistiques... C'est un festival très diversifié qui s'organise en septembre pour la Palestine à Fribourg. Avec pour thème «Mémoire et résistance», les trois jours articuleront réflexions sur l'histoire, l'art, l'actualité et les perspectives militantes. Sur le plan musical, les artistes Jurigoz, Sami et Manal, et Nass el Nar sont notamment à l'affiche.

CKR

Au cinéma Korso (15, bd de Pérrolles, Fribourg), à partir du vendredi 12 septembre à 18h.